



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN FRANCE RELANCE

Nevers, le 28/04/2021

À la rencontre des bénéficiaires du plan de relance

Le plan de relance soutient la filière forêt-bois

Dans le cadre des mercredis de la relance, initiative permettant de faire connaître les dispositifs et les projets soutenus par le plan de relance dans le département, Daniel Barnier, préfet de la Nièvre, s'est rendu, ce mercredi 28 avril, accompagné de Grégoire Pierre-Dessaux, sous-préfet de Château-Chinon, à la rencontre des dirigeants de l'entreprise Bongard-Bazot et Fils (BBF), basée à Saint-Péreuse.

BBF est une entreprise familiale créée en 1963. L'effectif de l'entreprise s'élève à 113 salariés pour un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros (M€). Elle réalise des activités d'exploitation forestière, de scierie et de travaux ruraux, forestier et écologique dans la Nièvre et dans les départements et régions limitrophes. Elle est également présente au niveau national et international pour ses produits de scierie. Les activités forêts et bois, prestations d'abattage et de débardage, exploitation forestière, transport de bois, transformation du bois, représentent les 2/3 du chiffre d'affaires de BBF.

BBF réalise pour ses clients propriétaires et gestionnaires forestiers des travaux de préparation du sol à la plantation. Afin de limiter au maximum l'impact sur les sols, améliorer la reprise des plants et favoriser la régénération naturelle, BBF a investi dans divers matériels. Ces investissements permettront des pratiques offrant un gain environnemental mais aussi un gain de performance économique.

La mesure « Graines et plants » du plan de relance

Cette mesure est dotée de 5,5 M€. Elle accompagne les investissements des pépiniéristes et entreprises de travaux sylvicoles visant à améliorer les performances économiques et environnementales des entreprises afin de garantir un approvisionnement adapté et suffisant en graines et plants forestiers.

L'objectif est également de pouvoir répondre à l'ambition de la mesure forestière du plan de relance avec le repeuplement de 45 000 ha de forêts qui représentent 50 millions d'arbres à planter.

Bureau de la communication
et de la représentation de l'État

Tél : 03 86 60 70 88 / 70 91 / 70 11

pref-communication@nievre.gouv.fr

www.nievre.gouv.fr

Facebook @Préfet-de-la-Nièvre

Twitter @Prefet58

40 rue de la préfecture
58026 NEVERS Cedex

Deux autres entreprises nivernaises sont lauréates de ce dispositif « Graines et plants » :

- les pépinières Primard situées également à Saint-Péreuse qui réalisent un investissement dans divers matériels afin d'augmenter le volume de plants produits et faire face au changement climatique notamment par la pose de filets d'ombrage ;
- la pépinière Garnier située à Alligny-en-Morvan dont les investissements permettront de mieux gérer la ressource en eau, limiter l'usage de produits phytopharmaceutiques et aussi améliorer la conservation des plants.

Le plan de relance va accompagner les investissements de ces trois entreprises avec une aide totale de près de 102 000 € dans le cadre de la mesure « Investissements productifs dans la filière graines et plants ».

Daniel Barnier se félicite du soutien du plan de relance à ces trois entreprises. « *France Relance permet d'accélérer les investissements des pépinières et entreprises de travaux sylvicoles nivernaises. Avec ces nouveaux matériels et équipements, le plan de relance accompagne la transition écologique en favorisant l'adaptation au changement climatique, mais aussi en permettant un gain de performance économique. La filière forêt-bois est un secteur économique important pour le département. Le plan de relance accompagnera cette filière à hauteur de plus de 10 M€ dans la Nièvre* ».

Jean-Philippe Bazot, PDG de la société Bongard-Bazot et Fils remercie l'État pour ce soutien qui permet à l'entreprise d'investir dans de nouveaux outils pour proposer de nouveaux services à nos clients. « *L'objectif est de diversifier nos méthodes de préparation des sols à la plantation, de limiter l'impact des travaux sur les sols. Après les attaques de scolytes sur les épicéas, l'enjeu du reboisement est très important. Grâce au plan de relance et au soutien de l'État pour toute la filière forestière, nous allons pouvoir augmenter nos capacités et répondre à cet enjeu de renouvellement et d'adaptation de nos forêts au changement climatique* ».

Le déploiement de France Relance dans la Nièvre

Le préfet a souhaité faire connaître les bénéficiaires et les projets soutenus par le plan de relance ainsi que les multiples dispositifs dans le cadre des « mercredis de la relance ».

Après le soutien au secteur industriel, à l'insertion professionnelle des jeunes, à la transition écologique, à la numérisation et la dynamisation du commerce de proximité, à l'export, à la valorisation du patrimoine et à la lutte contre la pauvreté, les prochaines semaines seront l'occasion de montrer à nouveau que le plan de relance propose des mesures concrètes, à destination de tous, particuliers, entreprises, commerçants, artisans, collectivités et administrations, et dans tous les territoires. Le plan de relance donne à chacun les moyens de transformer la société.

Depuis la présentation du plan par le Gouvernement le 3 septembre 2020, près de 120 M€ sont engagés dans la Nièvre dont :

- 66,9 M€ déployés au titre du volet « Écologie » : 547 primes à la conversion des véhicules, 252 bonus écologiques, 386 primes pour la rénovation énergétique des bâtiments privés, 23 opérations de rénovation énergétique des bâtiments publics, rénovation de logements sociaux, RN7, réseau ferroviaire, réseau d'eau potable et assainissement... ;
- 32,3 M€ engagés au titre du volet « Compétitivité » : 18,7 M€ de baisse des impôts à la production des entreprises, 13 projets industriels accompagnés, soutien à l'export, rénovation du patrimoine et développement de l'attractivité culturelle... ;
- près de 20 M€ mobilisés au titre du volet « Cohésion » au bénéfice des collectivités locales (soutien à l'investissement local, numérisation et dynamisation du commerce de proximité) et des jeunes (598 primes à l'embauche, 840 aides aux employeurs d'apprentis et d'alternants, 198 entrées en service civique...).

Pour être accompagné dans la constitution d'un dossier et pour toute question sur le plan de relance dans la Nièvre, une adresse dédiée : pref-francerelance@nievre.gouv.fr

Plus d'informations sur le site des services de l'État dans le département : www.nievre.gouv.fr



#FRANCERELANCE

Le plan de relance accompagne la filière forêt-bois

Le plan de relance soutient un grand plan de reboisement des forêts françaises ainsi que la modernisation des outils de production amont et aval.

Le volet forêt-bois du plan de relance est doté d'une enveloppe prévisionnelle de 200 M€.

Au-delà de la mesure « Graines et plants », une mesure spécifique, représentant 150 M€, est dédiée au reboisement pour l'adaptation des forêts françaises au changement climatique et celles impactées par les scolytes, problématique sanitaire prégnante dans la Nièvre.

Près de 2 000 ha de forêt seront concernées dans la Nièvre par ces reboisements qui s'effectueront soit dans le cadre de démarches collectives avec les 12 opérateurs lauréats de l'appel à manifestation d'Intérêt (AMI) repeuplement, soit dans le cadre de démarches individuelles, soit par l'Office national des forêts (ONF) pour les forêts domaniales.

Le dépôt des dossiers de demande d'aide pour ces replantations s'effectue sur la plateforme de dépôt dématérialisée Cartogip : <https://connexion.cartogip.fr/>

Le formulaire d'inscription à remplir est à envoyer à plan.relance@gipatgeri.fr

Une troisième mesure concerne la modernisation des entreprises de première et seconde transformation du bois, dotée de 15 M€ au niveau national. Quatre entreprises nivernaises ont déposé leur candidature pour un total 6,8 M€ de projets d'investissement. Les lauréats seront annoncés très prochainement.